

Mb.G.
RESIDENCE DU RUANDA.-
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kibungu

le
de 7 décembre 1959.-



(*) N° 486/A.I.34/02/P.-

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

C.P.I. à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-

L'Administrateur de territoire,
J.PETIT.-

Fonctions dans l'
Administration des
Circonscriptions
indigènes'.-

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur
du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

Sous-Couvert de Monsieur le Résident du Ruanda
à KIGALI.-

suite à votre lettre n° 22120/09285/5673 du
23 novembre 1959, j'ai l'honneur de porter à votre con-
naissance qu'aucun agent sous-statut ou sous-contrat n'
a été placé à la tête d'une circonscription.-

L'Administrateur de territoire,
J.PETIT.-

-J./L./-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES

Usumbura, le 23 Novembre 1959.-

N° 22120/09285 /5.673.-

OBJET :
=====

Fonctions dans l'
administration
des circonscriptions
indigènes.

- TRANSMIS copie pour information à :
- Monsieur le Chef du Service du Personnel à USUMBURA.-
 - Monsieur le Chef du Service de l'Enseignement à USUMBURA en lui demandant de vouloir bien autoriser le remplacement provisoire des moniteurs requis par des porteurs du certificat d'aptitude.
 - Monsieur le Résident Militaire, Colonel BEM LOGIEST, à NYANZA.-
 - Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-

6694 / AE 24/01/P
29.11.59

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
(Ruanda) de et à

K I B U N G U . -

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire connaître dès que possible, les noms, prénoms, grades et numéros de la matricule des agents sous statut ou sous contrat relevant de l'autorité des chefs des services spécialisés et auxquels vous auriez délégué des fonctions tant au sein de l'Administration indigène qu'à la tête des circonscriptions en vue d'assurer le remplacement provisoire d'autorités indigènes ou de membres du personnel des circonscriptions.

hier

Je vous serais très obligé de vouloir bien me communiquer, au surplus, la date de prise en charge de ces missions et, pour autant que ce soit possible, leur durée probable.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL,
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,
LE SECRETAIRE PROVINCIAL, ff.,
E. DUCARME.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kigali , le
de 2 décembre 1959

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIGALI.

(¹) N° 6949/A.I.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Fonctions Chefs et S/Chefs.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

KIRUBUGU.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

rechercher J'ai l'honneur de vous prier de m'envoyer *copie*
des renseignements que vous transmettez à Monsieur le Vice-
Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi en exécution
de sa lettre 22I20/9285/5673 du 23.11.59.-

Pour le Résident du Ruanda,
L'Administrateur de Territoire,
Chargé de fonctions administratives.

L. JASPERS.



Kigali, le

UNION NATIONALE RWANDAISE

U.Na.R.

ABASHYIRAHAMWE B'URWANDA.

N° 8/UNaR/VN.

AI 84/a/p

3.11.59

MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR

à

K

Monsieur l'Administrateur,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que l'UNaR tiendra son meeting à Kayonza, Buganza-Sud Kibungu, dimanche le 11 octobre à 11 heures.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE

LE SECRETAIRE,

NTARUGERA, V.

[Signature]